

Pour la persistance de la mémoire [Jean-Pierre Raynaud]

Sabrina Clitandre

Numéro 121, automne 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79367ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Clitandre, S. (2015). Pour la persistance de la mémoire [Jean-Pierre Raynaud]. *Inter*, (121), 102-104.

POUR LA PERSISTANCE DE LA MÉMOIRE

► SABRINA CLITANDRE

L'été 2015 aura été marqué par plusieurs événements portant à réfléchir sur la place des œuvres d'art public dans notre environnement urbain. Les administrateurs des villes de Montréal et de Québec ont pris des décisions drastiques à propos de certaines œuvres de leur corpus respectif, décisions qui aboutiront à des disparitions d'œuvres publiques. Ces changements modifieront définitivement la face de certaines parties de ces villes.

À Montréal, c'est l'annonce du plan de réaménagement du square Viger qui menace l'intégrité de l'ensemble sculptural de l'îlot Daudelin. Les prévisions concernant les travaux de reconfiguration du site qui débiteront cet automne soulèvent des questions : on semble ne vouloir préserver que la sculpture-fontaine *Mastodo* et détruire les quelque vingt édicules de l'ensemble architectonique qui s'y trouvent depuis trois décennies.

À la mi-juin, Québec a fait pâle figure en démolissant sans respect le don de la Ville de Paris aux Québécois, *Dialogue avec l'Histoire* de Jean-Pierre Raynaud, sculpture située dans le Petit Champlain.

Les interrogations que soulèvent ces modifications des places publiques sont à la fois artistiques, historiques et démocratiques. Ces deux œuvres, datant des années quatre-vingt, ont toujours été aussi mal aimées que mal entretenues, mais doit-on pour autant procéder sans broncher à leur destruction ? Et lorsqu'une place publique a été pensée pour être un lieu artistique, peut-on en changer le statut sans crier gare, sans perdre culturellement quelque chose de valable pour la collectivité ? Bref, retirer une œuvre publique de son emplacement, la déplacer ou la détruire, est-ce légitime ? Marcel Duchamp aurait pu le dire ainsi : « Peut-on faire une place qui ne soit plus d'art ? »

***Dialogue avec l'Histoire* : un « danger public » à la place de Paris**

« Jean-Pierre Raynaud, 1987, place de Paris. Cette sculpture strictement géométrique, revêtue de carreaux de marbre blanc encadrés de granit noir, symbolise la transition vers la modernité. Elle s'aligne avec le monument Louis-XIV, érigé à proximité sur la place Royale, qui incarne le passé. L'œuvre est un don de la Mairie de Paris². »

La démolition de *Dialogue avec l'Histoire* a fait grand bruit à Québec, au Québec et sur la scène médiatique française. Rappelons un peu les faits. Lundi, mi-juin : l'administration Labeaume annonce qu'elle procédera au « démantèlement » de la sculpture de Jean-Pierre Raynaud dès le lendemain. Aussitôt, la nouvelle fait le tour des médias de tout acabit. Cette annonce



> Jean-Pierre Raynaud, *Dialogue avec l'Histoire*, 2006.
Photo : Pascale Llobat © Ministère de la Culture et des Communications.

a suscité bien des réactions des gens du public, pour la plupart d'entre elles négatives envers la sculpture, l'œuvre conceptuelle ayant été mal aimée et critiquée depuis son installation. Cette désaffection quasi généralisée explique probablement en partie que la destruction se soit presque faite à découvert, à grands coups de pic de pelle mécanique, en quelques heures, le lendemain. À 13 heures, le mardi 16 juin 2015, il ne restait que de la poussière sur le site de la place de Paris.

Pour justifier cette grisaille destructrice à Québec, les autorités municipales ont d'abord mis de l'avant des « questions de sécurité publique », arguments typiques permettant de camoufler n'importe quelle manœuvre politique sans jamais aborder les questions culturelles et artistiques. Selon la Ville, *Dialogue avec l'Histoire* menaçait de s'écrouler sur les passants. Mais pour peu que l'on suive de près ou de loin l'activité artistique de Québec, on sait que l'œuvre de Raynaud a été méprisée plus souvent qu'autrement, son esthétisme ne plaisant pas à la majorité. On la surnommait le « Cube blanc » ou le « Cube Rubik », la réduisant à sa stricte forme géométrique, négligeant par le fait même sa raison d'être, c'est-à-dire celle de mettre en relief les éléments architecturaux et artistiques de différentes époques pour mieux en apprécier les ressemblances et les différences. Dans cet ordre d'idées, il semble que la Ville de Québec se soit sentie légitimée de procéder rapidement à ce qui devait être d'abord un démantèlement de la sculpture de plus de six mètres faite de béton et

de plaques de marbre. Alors que l'annonce s'est pour ainsi dire faite à la dérochée, le démantèlement, lui, s'est réalisé de façon plus qu'affirmée, tel un esclandre.

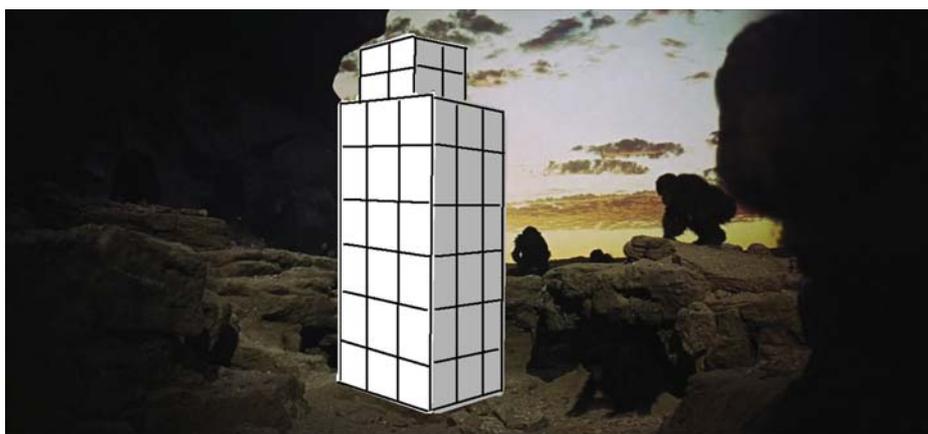
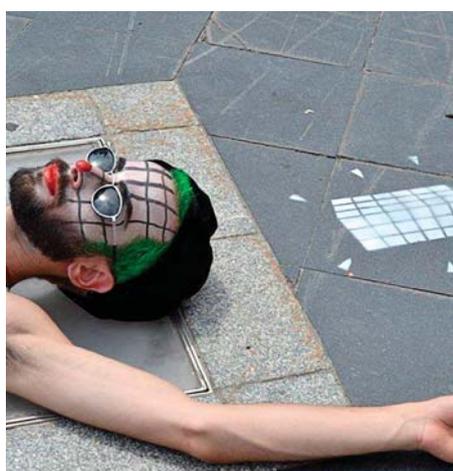
Voici ce que l'on pouvait lire dans le communiqué de la Ville de Québec justifiant la démantèlement : « Québec, le 15 juin 2015 – La Ville de Québec se voit dans l'obligation de démanteler l'œuvre d'art public *Dialogue avec l'Histoire*, située à place de Paris. Selon un rapport du Centre de conservation du Québec (CCQ), l'œuvre est en péril et présente un danger pour le public. Dans un cas extrême, un pan de mur pourrait même se désolidariser de la structure. En 2014, la Ville de Québec a donné au CCQ le mandat de restaurer l'œuvre. Lors des travaux, les experts ont constaté de nombreuses dégradations sur le monument, dont plusieurs plaques de marbre qui menacent de tomber. L'eau s'infiltrait par les joints qui ne sont plus étanches, en témoigne la présence d'algues à l'arrière des plaques démontées. Le CCQ a donc constaté que l'œuvre *Dialogue avec l'Histoire* est en très mauvais état de conservation. L'œuvre d'art public avait été offerte en cadeau par la Ville de Paris en 1987. La Maire de Paris, Mme Anne Hidalgo, et l'artiste, M. Jean-Pierre Raynaud, ont été avisés du démantèlement. La reconstruction de l'œuvre sera examinée lors du réaménagement urbain de la place de Paris et de la future place Dalhousie, d'ici 2017... Afin de minimiser les dégâts et d'éviter les accidents, l'œuvre sera démantelée dès demain. Les travaux seront exécutés par un entrepreneur de Québec jusqu'à vendredi³. »

Plusieurs informations dans ce communiqué laconique sont intéressantes, particulièrement celle quant à la supposée urgence de la situation, mais surtout celle concernant sa reconstruction possible d'ici 2017. Nous savons aujourd'hui que l'administration Labeaume n'a pas réellement l'intention de reconstruire cette sculpture, arguant des coûts trop élevés. Permettez-moi de douter de cet étrange retournement de situation. Les coûts pour la refaire n'étaient-ils pas connus avant sa destruction ? Je pense que le maire Labeaume et son équipe n'ont jamais eu ni l'envie ni le goût d'ériger à nouveau cette sculpture controversée dans le Vieux-Québec, que l'on veut toujours plus semblable à l'image de carte postale que l'on vend sur la scène internationale. Le danger de la sculpture était-il donc d'ordre physique ou idéal ? Le très malhabile « qu'il se soigne » lancé par le maire de la capitale à l'endroit de l'artiste Raynaud, qui envisageait de poursuivre la Ville dans le cas où l'œuvre ne serait pas reconstituée, confirme la mauvaise foi du maire envers tout ce qui concerne cette œuvre. Assurément, le vernis craque.

Attendre (ou espérer) que la poussière retombe ?

Ce n'est pas la première fois que Régis Labeaume et ses conseillers s'immiscent dans la sphère de l'art public depuis 2007. On n'a qu'à penser à l'épisode du double refus de la part de la direction et du conseil exécutif de la Ville concernant une œuvre du sculpteur Jean-Robert Drouillard en 2010 pour agrémenter un parc de l'arrondissement Vanier, œuvre qui avait pourtant été choisie par le comité d'experts en arts visuels. Mais cette fois, l'événement fait plus de vagues que ne le voudrait le maire. Une pétition pour la reconstruction du Raynaud a recueilli près de 1200 signataires au moment d'écrire ces lignes. Des textes émergent çà et là sur différentes plateformes électroniques, des gens s'indignent de la destruction irrespectueuse d'une œuvre d'un artiste de renommée internationale. Et, bien sûr, quelques artistes ont manifesté leur mécontentement et leur honte face à cet acte aussi immonde qu'irrespectueux.

Dès la journée de la démolition, le 17 juin, le jeune performeur Philip Després s'est rendu sur place aux environs de 13 heures. Il pensait performer autour des techniciens qui s'affairaient au démantèlement annoncé la veille. Il s'est plutôt heurté à une place déjà dépouillée de sa sculpture, l'opérateur de la pelle mécanique sur chenilles ayant déjà détruit complètement l'œuvre. Le démantèlement annoncé devait se dérouler sur environ quatre jours ; quelques heures ont suffi à la détruire avec cette machinerie lourde digne des plus importants chantiers.



> Kaël Mercader, *Dialogue avec les gorilles*, collage, 2015.

Le performeur s'est quand même tenu place de Paris durant un peu plus d'une heure, question de marquer le coup. Portant un béret « à la française » et vêtu de sous-vêtements blancs carrelés pour rappeler le motif de la sculpture dorénavant en poussière, il s'est promené, toile à la main, devant les vestiges de l'œuvre de Raynaud. Sur la toile, on pouvait lire : « Désolé Monsieur Raynaud de faire partie d'un peuple d'incultes. » Au petit matin du 21 juin, de nombreux graffitis ornaient plusieurs endroits stratégiques de la ville de Québec. Ces graffitis sont à l'effigie de *Dialogue* : « Les petits Raynaud sont d'aspect tridimensionnel et reprennent le langage de la bande dessinée : ils sont sortis de petits éclats qui veulent représenter le surgissement et l'étonnement. Ils sont faits au pochoir à l'aide d'une peinture acrylique en cannette⁴. » À ce jour, on en répertorie une douzaine, de petit format, notamment sur le site de l'ancienne sculpture, et un de dimension plus imposante sur un des piliers

sous l'autoroute Dufferin. L'artiste est conscient que, peint à cet endroit, cette trace risque elle aussi de disparaître sous les couches des bombes aérosols d'autres graffeurs. Il croit que cette double disparition est symbolique, sorte de répétition de la destruction initiale, comme si cette œuvre n'avait en fait été qu'éphémère... Un collage de Kaël Mercader est paru dans le journal culturel *Voir* (version électronique). Il illustre les propos de la journaliste culturelle Catherine Genest qui déplore elle aussi cet acte grossier. Ce collage intitulé *Dialogue avec les gorilles* reprend une des scènes du classique de Stanley Kubrick 2001, *l'odyssée de l'espace*. Une seconde performance, plus élaborée et théâtrale – il avait plus de temps pour la préparer cette fois ! – a été faite par Philip Després le 7 juillet 2015. Celle-ci, d'une durée de cinq heures, a fait beaucoup plus de bruit, amenant même l'artiste à donner une entrevue sur les ondes d'une des radios d'opinion de la ville de Québec, habituellement peu encline



> Philip Després, *Désolé Monsieur Raynaud de faire partie d'un peuple d'incultes*, 17 juin 2015. Photo : Sabrina Clitandre ; *Faire remonter la poussière sur la destruction de l'œuvre en poussière*, 7 juillet 2015. Photo : Karyane Michaud ; 3^e performance de Philip Després d'un cycle de 3 dans le cadre d'une activité pédagogique avec des étudiants en arts visuels du Cégep de Sainte-Foy, 9 septembre 2015. Une soixantaine d'étudiants ont pris part à cette performance en hommage à Jean-Pierre Raynaud.

à parler d'art et de culture. Une performance de Steven Girard s'est aussi déroulée à la place de Paris. Lors de la deuxième d'une série de trois performances, Girard s'interrogeait justement sur le statut éphémère et expérimental de l'art ainsi que sur la présence de l'archivage artistique sur l'acte de création.

Heureusement, un vent de contestation a soufflé sur la ville. Des artistes ont posé des actions afin de préserver l'aura artistique de la



> Steven Girard, *Phase II – Art et destruction/Destruction de l'art*. 15 juillet 2015. Photo : courtoisie de l'artiste.

place de Paris. En effet, bien que la Ville se targue de donner une place importante à l'art public⁵, on voit bien que peu de considérations de cet ordre ont été prises en considération dans le cas qui nous occupe. Le don de la Ville de Paris ne semble donc pas faire partie des œuvres protégées par la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments datant de 1961 ou, du moins, cette fois, la Ville n'a pas respecté sa propre politique...

Remuer la poussière

On a exhibé cette démolition tel un spectacle, comme s'il s'agissait de la victoire du « bon goût », du « vrai monde », comme s'il était question d'un retour à la neutralité de place de Paris. Étrangement, *Dialogue avec l'Histoire* prend un nouveau souffle depuis sa destruction, comme si la sculpture devenait une métaphore d'elle-même, s'étant inscrite à nouveau dans l'histoire de l'art. Déjà source d'incompréhension et de haine, elle trouve désormais un sens nouveau : par sa disparition, elle prend encore plus d'importance dans la mémoire collective. Cette destruction grotesque ressemble à une (mauvaise) performance artistique. Nous avons maintenant un devoir de mémoire à préserver, les œuvres d'art public appartenant à tous. N'en déplaise au maire Labeaume, la cicatrice creusée à grands coups de pelle mécanique demeure ouverte, et nous sommes plusieurs à ne pas vouloir nous faire soigner. ◀

Notes

- 1 L'interrogation de Duchamp était : « Peut-on faire une œuvre qui ne soit pas d'art ? »
- 2 Ville de Québec, « Art public » [en ligne], *Culture et patrimoine*, réf. du 6 août 2015, www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/art_public/repertoire_oeuvres/secteur_4.aspx#point_83.
- 3 *Id.*, « L'œuvre d'art public *Dialogue avec l'Histoire* démantelée » [en ligne], *Communiqué*, 15 juin 2015, réf. du 7 août 2015, www.ville.quebec.qc.ca/espace_presse/actualites/fiche_autres_actualites.aspx?id=14394.
- 4 Propos recueillis auprès de l'artiste, qui préfère garder l'anonymat pour des raisons évidentes.
- 5 On peut lire ceci sur le site de la Ville : « L'art public reflète l'histoire d'une ville, contribue à sa constante modernisation, symbolise son ouverture et sa créativité, bonifie la qualité de vie de ses citoyens et embellit son espace urbain. Facteur de définition des espaces publics d'une ville, l'art public façonne l'image et la beauté d'une municipalité, lui forge son identité distinctive et encourage la diffusion d'un sentiment d'appartenance et de fierté au sein de sa communauté. » Ville de Québec, « Concours d'œuvres d'art public » [en ligne], *Art public*, réf. du 7 août 2015, www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/arts_publics.aspx.

Sabrina Clitandre est historienne de l'art et enseigne cette matière au collégial depuis quinze ans. Demeurant à Québec par conviction, elle s'intéresse à toutes les questions que soulèvent les arts contemporains et l'éducation. Elle se fait un point d'honneur de pousser la relève artistique qui passe par ses classes.

ART PUBLIC : LA FUITE SOUS LE VENT

J'ai écouté le 31 juillet l'émission sur l'art public à Radio-Canada et apprécié les arguments de Mavrikakis énonçant des points fort importants, restés nébuleux jusque-là, ce qui pourra apaiser la vindicte actuelle face aux dénis relatifs à certaines réalisations en art public dans des villes du Québec. Toutefois, il m'importe, de plus en plus, de prendre la parole et de compléter la discussion avec mes propres arguments étant donné mes expériences vécues et mon intérêt pour ce fameux projet qui initialement visait à réduire la distance entre *art* et *populaire*.

Dans les années cinquante, une majorité de citoyens jugeait les expositions comme des exercices obscurs tenus dans des lieux spécialisés et présentés à une engeance élitiste. Afin d'inverser cette opinion, des organismes culturels appuyés par des artistes praticiens, tous motivés par l'importance des approches ouvertes et mieux alignées sur des événements horizontaux, ont élaboré des exercices plus amènes, permettant de court-circuiter ces perceptions négatives de l'art institutionnel et d'adapter des créations spécifiques aux places ouvertes et populaires. On savait qu'il fallait en début de parcours naviguer au près serré, contre vents et marées, et offrir des mouillages calmes à tous les navigateurs de passage... Avec Pierre Granche, nous étions loin de nous imaginer une

mise à la cape ni même une fuite sous le vent, comme actuellement.

Lors d'une conférence, le sculpteur Pierre Granche a parlé d'un idéal imagé, d'un jour où l'on accorderait suffisamment d'intérêt à l'art public pour qu'un artiste propose une œuvre où un édifice serait par la suite construit tout autour afin d'accompagner sa réalisation.

La gageure, la recherche et la réalisation.

Pour le candidat à un projet, le fait d'avoir à fréquenter autrement un monde, c'est changer de cap et mouiller dans des eaux douces afin d'arriver à présenter ce projet pour deux raisons obligées : d'abord, élever une lecture en canopée au regard du concept de l'œuvre et se détacher d'une recherche intense isolée ; ensuite, adapter ses recherches pour un projet qui *questionnerait* et l'architecture et l'environnement, tout en s'intégrant à eux.

Les responsables culturels ont, il y a cinquante d'années, élaboré une aventure innovante : faire exister en permanence une forme de poésie visible et, en même temps, reconnaître les artistes comme des professionnels responsables, et ce, sans vraiment se préoccuper de vérifier si le grand projet rêvé pourrait embouquer la baie, si les villageois s'aligneraient sur le quai à attraper les amarres en les tournant aux bollards. Toute une gageure professionnelle

pour un capitaine solitaire devant une armada de nouveaux généraux qui ont décidé que ce seront eux, dorénavant, qui vomiront à travers des porte-voix, qui babilleront des énoncés artistiques sans même avoir pris le temps d'expérimenter une forme de vertige, si indispensable à ce qui est vraiment art. ◀ PIERRE BOURGAULT



> Guy Sioui Durand et Pierre Bourgaault.